

Questions orales

Des voix: Oh, oh!

• (1440)

M. le Président: Le député de Skeena a la parole. Qu'il pose sa question.

M. Fulton: Monsieur le Président, nous savons pourquoi ces gens-là sont à 15 p. 100 dans les sondages. Dans une note de service secrète en date du 11 septembre, la ministre de la Justice conseille de ne pas annoncer publiquement le recours à un décret pour éviter que ne se fasse une évaluation environnementale des risques que comporte le passage de sous-marins nucléaires pour la santé et les biens des habitants de la Colombie-Britannique.

Comme il sait que ce procédé abusif du Cabinet a été trouvé illégal dans l'affaire Kemano plus tôt cette année, pourquoi le ministre de l'Environnement a-t-il empêché les habitants de la Colombie-Britannique de faire valoir leur droit à une évaluation publique des risques d'accidents nucléaires que comporte ce projet?

L'hon. Jean J. Charest (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, je constate que le député a trouvé une bague magique dans sa boîte de céréales.

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: Le ministre peut donner sa réponse.

M. Charest: Monsieur le Président, comme le ministre du Commerce extérieur l'a dit, des discussions ont cours actuellement à ce sujet. Nous nous occuperons aussi des considérations écologiques, tout dépendra de la façon dont cette affaire sera présentée au gouvernement.

* * *

LA PAUVRETÉ

Mme Christine Stewart (Northumberland): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

À l'heure actuelle, plus de un million d'enfants vivent dans la pauvreté au Canada. Parmi les grands pays industrialisés du monde, le Canada occupe l'avant-dernière position en ce qui concerne le taux de pauvreté chez les enfants. Or, les enfants sont l'avenir du Canada.

Certes, il est important que le Canada ait signé la convention des Nations Unies sur les droits des enfants, mais que fait actuellement le gouvernement pour répondre aux besoins fondamentaux de ce million d'enfants canadiens démunis? Que fait-il pour les nourrir, les loger et les vêtir?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, la déclaration de ma collègue est évidemment fallacieuse. Le fait est. . .

Des voix: C'est faux.

M. Mulroney: Fallacieuse et fausse.

Des voix: Oh, oh!

M. Mulroney: Parfaitement. Il est archifaux de prétendre que, parmi les quelque 187 États que comptent les Nations Unies, le Canada vient au dernier rang sur le chapitre de la pauvreté chez les enfants et ma collègue le sait parfaitement. Par souci d'honnêteté, je suis persuadé qu'elle voudra se rétracter car ce n'est pas le cas.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Elle fait signe que oui de la tête.

M. Mulroney: Nous avons fait d'immenses progrès pour solutionner ce problème de taille en doublant la déduction pour frais de garde d'enfants dans le cas des enfants d'âge préscolaire, en créant un fonds d'initiatives spéciales et en ajoutant un supplément au crédit d'impôt pour enfants. En fait, on a doublé le crédit d'impôt pour enfants depuis 1986 et les familles à faible revenu le reçoivent sous forme de paiement anticipé. On a freiné l'escompte du remboursement d'impôt. Le crédit pour TPS peut aller jusqu'à 100 \$ par enfant. Le gouvernement a lancé des initiatives pour lutter contre la violence familiale et faciliter l'exécution des ordonnances d'entretien. Il a créé un bureau d'enregistrement des enfants disparus et participé à la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants.

Ma collègue, qui s'intéresse vivement à ce programme très important, sait sans doute que le gouvernement et la population du Canada ont fait d'énormes progrès dans ce domaine. Je sais, tout comme elle. . .

M. le Président: La députée de Northumberland a la parole pour une question supplémentaire.

Mme Christine Stewart (Northumberland): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse aussi au premier ministre.

Le fait est que un million d'enfants vivent encore sous le seuil de la pauvreté au Canada. C'est avec plaisir que je fournirai au premier ministre les statistiques sur la situation du Canada à cet égard par rapport aux principaux pays industrialisés.

Selon le rapport du programme de développement de l'ONU pour 1991, le Canada consacre moins de 5 p. 100 de son aide internationale à l'aide sociale destinée aux pauvres. Après le sommet de l'ONU pour l'enfance de l'an dernier, notre crédibilité est en jeu.